



*Conseil scolaire du Sud de l'Alberta*

Suite 230, 6940 Fisher Road SE Tél. 403.686.6998  
Calgary (Alberta) Sans frais 1.877.245.7686  
T2H 0W3 Téléc. 403.686.2914

**Conseil scolaire catholique et francophone du Sud de l'Alberta**

4800 Richard Rd. S.O., bureau 200  
Calgary, AB T3E 6L1  
Téléphone : (403) 685-9881  
Télécopieur : (403) 685-9884



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## COMMUNIQUÉ

**Calgary, le 9 mars 2011 – Le Conseil scolaire du Sud de l'Alberta (CSSA) et le Conseil scolaire catholique et francophone du Sud de l'Alberta (CSCFSA) annoncent l'établissement d'une administration commune pour les deux conseils.**

Tout en demeurant pour l'instant deux entités politiques distinctes, les deux conseils scolaires francophones du Sud de l'Alberta, le CSSA et le CSCFSA, ont pris la décision d'unir leurs structures administratives afin de n'en former qu'une seule.

Cette décision s'inscrit dans le cadre du processus de création d'une Autorité francophone régionale (AFR) pour le sud de la province. Ce projet, qui a obtenu 87% d'appui lors du processus de consultation de nos communautés scolaires, vise à mieux répondre aux besoins des élèves et de rapprocher les membres de la communauté francophone du sud.

Forts de l'appui de leurs communautés respectives, le CSSA et le CSCFSA ont demandé au ministre de l'Éducation, le 8 avril 2010, de dissoudre les deux conseils et de créer une AFR. Le projet prévoit que les deux conseils deviendront une seule entité politique et que leurs structures administratives n'en formeront qu'une.

Dans une lettre reçue le 7 février, le ministre réitère son appui au projet d'AFR et déclare qu'il veut nous voir continuer à travailler dans cette direction. Il apporte toutefois un bémol : il n'appuie pas la répartition prévoyant 4 conseillers publics et 4 catholiques. Cette représentation représente également 4 conseillers de Calgary et 4 des autres régions, mais le ministre veut voir une représentation proportionnelle des électeurs se déclarant publics et ceux se déclarant catholiques.

En réaction à cette prise de position par le ministre, le CSSA et le CSCFSA ont décidé de passer à une phase intérimaire de gestion au niveau administratif : à partir du 1<sup>er</sup> août, le personnel des deux sièges sociaux ne formera désormais qu'une seule administration. Le conseil public et le conseil catholique gouverneront toujours leurs écoles respectives, tout en favorisant les échanges et la collaboration entre les deux organisations et en continuant de travailler à l'établissement d'une AFR.

Le CSSA et le CSCFSA croient fermement que cette décision leur permettra de se rapprocher de leur objectif d'offrir de meilleurs services éducatifs aux 2000 élèves de leurs 13 écoles. D'autres discussions sont à venir quant aux prochaines étapes à franchir en vue de créer une Autorité francophone régionale mais l'établissement d'une administration commune est assurément un pas dans la bonne direction.

- 30 -

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Mme Anne-Marie Boucher, présidente  
Conseil scolaire du Sud de l'Alberta  
403-686-6998

Mme Diane Boutin, présidente  
Conseil scolaire catholique et francophone du Sud de l'Alberta  
403-685-9881